

DÉCRET N° D/ 97/ 145 /PRG/SGG

**Portant Nomination des Directeurs Généraux des Entreprises Publiques
du Ministère des Transports, des Télécommunications et du Tourisme**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale,

**Vu le Décret n°D/96/098/PRG/SGG du 09 juillet 1996, portant nomination
du Premier Ministre,**

**Vu le Décret n°D/96/099/PRG/SGG du 10 juillet 1996 portant nomination
des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret
D/97/013/PRG/SGG du 14 février 1997,**

**Vu le Décret D/96/111/PRG/SGG du 29 août 1996 portant attributions des
membres du Gouvernement,**

**Vu le Décret N°97/071/PRG/SGG du 5 Mai 1997 portant Organisation du
Ministère des Transports, des Télécommunications et du Tourisme.**

DECRETE

Article 1er: Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après:

1. Directeur Général de l'Agence de Navigation Maritime (ANAM):

Mr Amadou SAKHO, Confirmé

2. Directeur Général Adjoint de l'Agence de Navigation Maritime (ANAM):

Mr Mouctar BAH, Confirmé.

12. Directeur Général Adjoint de la Compagnie Nationale Air Guinée:

Mr Boubacar SOW, précédemment Chargé d'Etudes à la Direction Nationale de l'Aviation Civile.

13. Directeur Général de l'Office des Postes de Guinée (OPG):

Mr N'FA Ousmane CAMARA, précédemment Directeur Commercial de la Pharmacie Centrale.

14. Directeur Général Adjoint de l'Office des Postes de Guinée (OPG):

Mr Alseny Taran DIALLO, précédemment Directeur de la Production de l'OPG)

Article 2: Le Présent Décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au journal Officiel de la République.

Conakry, le25 JUIL 1997



Général Lansana CONTE